



Canada

ERRATUM

Press Release No. 43 entitled GOVERNMENT INTRODUCES BILL TO IMPLEMENT NORTH AMERICAN FREE TRADE AGREEMENT contains an error in the accompanying Backgrounder. Paragraph one of Part 1 - General Implementation should read as follows:

- Part I approves the NAFTA. It also requires that any federal law implementing the Agreement be interpreted in a manner consistent with the Agreement.

Le document d'information accompagnant le communiqué n° 43 intitulé «Le gouvernement dépose le projet de loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)» contient une erreur. Le premier paragraphe de la Partie I - Mise en oeuvre générale devrait se lire comme suit :

- La Partie I approuve l'ALENA. Elle exige aussi que toute loi fédérale mettant l'Accord en oeuvre soit interprétée d'une manière conforme à l'Accord.